



Ecole de Conduite Citoyenne

ORGANISATION DES COURS DE CONDUITE MOTO

Cours de conduite possible le Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 8h à 19h et le Samedi de 8h à 13h.

L'élève se rend à l'auto-école à l'heure de son RDV, où l'enseignant le rejoindra.

Toute leçon non annulée au moins 24h à l'avance est due, sauf en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif.

Vous irez ensuite soit au MIN de Cavillon si c'est pour une leçon plateau, soit en circulation.

Sur le plateau maximum 4 élèves, 1 élève par moto

En circulation, 3 élèves maximum, 1 élève par moto.

Pensez à venir avec votre équipement moto : Casque au norme, gants aux normes, chaussures montantes sinon l'enseignant ne pourra pas vous accepter au cours.